

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

86 N° 4 1964

Emploi et valeur des statistiques en histoire religieuse

Roger MOLS (s.j.)

p. 388 - 410

<https://www.nrt.be/it/articoli/emploi-et-valeur-des-statistiques-en-histoire-religieuse-1651>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Emploi et valeur des statistiques en histoire religieuse *

I. ENQUETE THEORIQUE

L'emploi des statistiques en histoire religieuse pose d'abord le problème de leur existence ; ensuite, celui de leur nature ; enfin celui de leur valeur.

Première Question : Où et depuis quand trouve-t-on des statistiques utilisables en histoire religieuse ?

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de démontrer que les sources documentaires auxquelles nous devons principalement nous adresser pour obtenir des statistiques utilisables en histoire religieuse, sont celles qui proviennent des milieux « religieux ». Des documents provenant de milieux « civils » peuvent nous fournir des renseignements très précieux, parfois même irremplaçables. Il serait inadmissible de les négliger systématiquement. Mais étant, plus d'une fois, rédigés et établis par des subalternes peu au courant des particularités concernant le secteur religieux, ils souffrent d'une présomption de moindre compétence. Et il leur arrive parfois de réserver au chercheur des surprises bien désagréables.

Je me bornerai à un seul exemple, emprunté à l'histoire contemporaine.

Supposons qu'un historien du XXI^e siècle, ayant appris que la « catholique Belgique » avait été le théâtre d'un essor considérable des ordres et congrégations religieuses durant le premier siècle de son indépendance, désire s'informer d'une manière authentique, obtenir des précisions chiffrées sur l'ampleur de cette efflorescence congréganiste, en particulier en ce qui concerne les Jésuites, mais aussi concernant les autres groupements. Familier des sources statistiques officielles, cet historien n'ignore pas que plusieurs recensements de la population ont publié des renseignements plus ou moins abondants sur ce sujet. Il consulte un des plus détaillés, celui de 1920, qui répartit les religieux et religieuses par congrégation, par commune, par type d'établissement et par genre d'activité auquel ils se livrent,

* Conférence donnée à la réunion semestrielle du Comité belge d'Histoire ecclésiastique comparée, tenue à Bokrijk (Limbourg), printemps 1963.

en donnant chaque fois le nombre de membres de chaque communauté, répartis entre Belges et étrangers de naissance¹.

Il découvre, sous la rubrique « Jésuites », 25 communautés, parmi lesquelles deux sont signalées à Louvain : la première, qualifiée « maison conventuelle », ne mentionne aucun chiffre dans la colonne des membres ; la deuxième qualifiée « succursale et poste détaché » en compte 191, tous nés en Belgique, aucun à l'étranger, et tous adonnés au « saint ministère ». Il trouve une mention « Aude-narde », comprenant 2 jésuites se livrant à l'enseignement. Il trouve une mention « Bruxelles », vierge de renseignements. Par contre, un groupe de 57 jésuites aurait existé à Meerbeek (Brabant) occupés à l'enseignement². Un pointage précis révèle l'absence complète des collèges d'Alost, d'Anvers, de Mons et de Charleroi. Ont-ils été oubliés ou ont-ils réussi à échapper aux mailles des recenseurs ? Une investigation plus méthodique découvre qu'il existe d'autres rubriques, différentes de la rubrique « jésuites ». Ainsi la « Compagnie de Jésus » y figure pour la maison de retraites d'Oostacker, le collège de Charleroi et le théologat des Jésuites français d'Enghien ; la rubrique « Notre Dame du Travail » recouvre la maison de retraites de Fayt-lez-Manage ; la rubrique « Société de Jésus » coiffe le noviciat de Tronchiennes. Quant aux maisons d'Alost, d'Anvers et de Mons, je ne les ai pas encore trouvées. Elles figurent peut-être parmi les religieuses, ce qui serait parfaitement possible, puisqu'au recensement de 1947, l'arrondissement de Huy était censé compter seulement 3 religieux, alors que les Dominicains de La Sarte, à eux seuls, étaient bien plus nombreux que 3³. Informations prises, il s'est avéré qu'on les avait tout bonnement transcrits parmi la population religieuse féminine. En tout cas, je puis prédire des heures extrêmement agréables à celui qui voudra reconstituer la population conventuelle de notre pays, à l'aide du recensement de 1920. Toutes les causes possibles d'erreurs et de confusion y sont enchevêtrées en un faisceau inextricable. Et le plaisir sera doublé, s'il veut comparer avec 1910⁴.

S'il me fallait démontrer que des statistiques officielles, même récentes, sont loin de présenter toutes garanties, je ne pourrais choisir un meilleur exemple.

La compétence et la conscience professionnelle de celui qui a rédigé les statistiques sont donc plus importantes que l'époque où il a vécu.

Ce sont donc, au premier chef, les statistiques d'origine « ecclésiastique » qui nous renseigneront sur l'évolution des grandeurs numériques concernant l'histoire religieuse.

1. *Recensement général du 31 décembre 1920*, t. III, 9^e partie. *Recensement spécial des religieux et des religieuses résidant habituellement en Belgique ainsi que des maisons conventuelles*, Bruxelles, 1926, pp. 481-545.

2. Ce groupe de « Meerbeek » commença par m'intriguer terriblement. De toute évidence, aucun établissement de jésuites n'avait jamais existé dans ce petit village de l'arrondissement de Louvain, situé complètement à l'écart de tous les moyens de communication. Et il s'agissait d'une maison importante, puisqu'elle comptait 57 membres. Une « inspiration » me donna la clef de l'énigme : une simple coquille pour « Etterbeek » commune où est situé le collège Saint-Michel.

3. *Recensement général de la Population, de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1947*, t. I, Bruxelles, 1949, p. 205.

4. *Recensement général du 31 décembre 1910*, t. IV, 10^e partie. *Recensement spécial des religieux et des religieuses résidant habituellement en Belgique, ainsi que des maisons conventuelles*, Bruxelles, 1915, pp. 146-209.

Depuis quand de telles statistiques ont-elles existé ? Encore une question à laquelle il n'est pas facile de répondre sans réserves.

Une transmission de mesures ou de grandeurs exprimées en chiffres, l'historien en constate l'existence depuis les temps les plus reculés. On trouve des matériaux pouvant servir à établir des statistiques. Encore faut-il savoir considérer et utiliser ces matériaux pour ce qu'ils sont, compte tenu des milieux qui les ont vus naître.

De même qu'un récit historique ancien ou médiéval reflète une conception de l'histoire assez différente de celle d'une thèse universitaire du XX^e siècle, ainsi l'expression d'une grandeur chiffrée n'avait pas la même portée dans tous les milieux culturels du passé.

On a parlé en exégèse des « genres littéraires ». Et l'on sait combien cette explication a pu résoudre des difficultés d'interprétation biblique, autrement insolubles. On pourrait parler aussi de « genres numériques ». Car, quoi qu'il puisse paraître, les grandeurs chiffrées figurant dans les textes anciens n'expriment pas un sens univoque de la valeur. S'il y a des chiffres à valeur mathématique rigoureuse et précise, il y en a d'autres dont la valeur est purement symbolique (et l'on sait combien la symbolique numérale était prise au moyen âge), d'autres encore dont la valeur est psychologique ou tactique (il s'agit seulement de donner une impression de « très grand » ou de « très petit » ou encore de camoufler la réalité) ⁵.

Malgré cette réserve causée par le problème des « genres numériques », on serait étonné, si l'on dressait le bilan de *la part prise par des hommes d'Eglise et par des milieux d'Eglise dans le progrès des statistiques*. L'apparition et le sens de la grandeur chiffrée se sont développés chez les ecclésiastiques au moins aussi rapidement que dans les milieux « laïques ». Rien d'étonnant, puisque les « clercs » ont détenu une part prépondérante dans la formation intellectuelle et dans les fonctions administratives durant de nombreux siècles. D'ailleurs, il ne fallait pas être grand clerc pour commencer à dresser des statistiques, puisque le point de départ de toute statistique est une simple opération de comptage et que Simon Pierre lui-même avait su compter jusqu'à 153 pour établir le bilan de la pêche miraculeuse.

Il y a toujours eu, parmi les chrétiens, des représentants d'une certaine tournure d'esprit portée à tout envisager avec des lorgnettes quantitatives. Ce sont eux qui ont inventé les tarifications des pénitentiels, les barèmes d'indulgences et tous les autres exemples de comptabilisation du sacré. Ce sont eux qui saupoudrent leurs confessions de « précisions » numériques, accompagnées pour plus de sûreté d'un prudent « plus ou moins ». Ce sont eux qui se pâmaient

5. Qui nous donnera une histoire vraiment complète de la notion de nombre dans les divers milieux culturels du passé ?

de dévotion devant certains trésors de reliques (au demeurant, d'une authenticité plus que douteuse), mais dont l'ostension avait été enrichie d'un énorme capital d'indulgences : pas moins de 127.799 années, sans compter les quarantaines, pour celles que Frédéric le Sage conservait dans la chapelle de son château de Wittenberg⁶.

Des statisticiens de ce niveau-là, une histoire religieuse bien comprise s'en passerait volontiers.

Mais il n'est pas impossible de monter à un niveau plus élevé, même en des temps très reculés. On peut évoquer l'époque où, dans l'entourage de l'évêque de Rome, on commença à totaliser les ordinations d'évêques, de prêtres et de diacres, conférées par le pape, usage dont le « *Liber Pontificalis* » nous a pieusement conservé le souvenir⁷. Ou encore l'époque, dont l'*Ordo I* nous a gardé le témoignage, où le pape, se rendant, le jour de Pâques et les deux jours suivants, de sa basilique du Latran à une des trois autres, Sainte-Marie Majeure, Saint-Pierre et Saint-Paul-Hors-les-Murs, voyait venir à sa rencontre le « notaire régional » chargé de lui déclarer : *In nomine Domini nostri Jesu Christi, baptizati sunt hesternae nocte... infantes masculini numero tanti, feminae tantae*⁸. Ou enfin l'époque où, à Florence, au témoignage de Giovanni Villani⁹, les responsables du baptistère déposaient dans une tirelire une fève noire pour chaque naissance de garçon et une fève blanche pour chaque naissance de fille, ce qui n'est intelligible que dans un but de totalisation. Faut-il rappeler que c'est grâce au jésuite bruxellois, Charles Scribani, que nous possédons un de nos renseignements les plus précieux sur l'importance démographique d'Anvers à l'époque de sa splendeur, juste avant la catastrophe des guerres de religion¹⁰ ? Or, Scribani eut de nombreux émules sous tous les cieux européens. Plus près de nous, à la fin de l'Ancien Régime, nous constatons, aux quatre coins de l'Europe, que des recherches et des publications statistiques très importantes sont

6. Daniel-Rops, *L'Eglise de la Renaissance et de la Réforme. La Réforme protestante*, Paris, 1955, p. 308.

7. *Liber Pontificalis*, éd. L. Duchesne (Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome), 2^e édit., t. I, Paris, 1955. N'ayant soumis ces chiffres à aucun contrôle, je préfère ne pas me prononcer sur leur exactitude.

8. *Ordo I*, n° 15-17 : M. Andrieu, *Les Ordines romani*, II, pp. 71-72, Louvain, 1948 (*Spicilegium sacrum Lovaniense*, 23). La coutume existait encore au XII^e siècle, sans changement. Cfr *Liber censuum*, éd. Fabre-Duchesne, t. II, p. 152.

9. Giovanni Villani, *Nuova Cronica*, XI, c. 9, éd. Magheri, Florence, 1823. Usage signalé par J. Beloch, *Bevolkungsgeschichte Italiens*, II, Berlin, 1939, p. 129, et par d'autres historiens.

10. L. Brouwers, *Carolus Scribani, S.J., 1561-1629*, Anvers, 1961, p. 201. Dans ses *Origines Antwerpiensium*, Anvers, 1610, p. 73, Scribani donne quartier par quartier le nombre d'habitants de la ville « d'après un vieux registre de 1568 ». Moyennant une seule réserve, les historiens démographes admettent la valeur de cette source (R. Boumans et J. Craeybeckx, *Het bevolkingscijfer van Antwerpen in het derde kwart der XVI^e eeuw*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, t. 60 (1947), p. 394-405.

l'œuvre d'ecclésiastiques tels que le pasteur Süssmilch, l'abbé Mann, le Révérend Webster, les abbés Expilly, Baurein et Dangeau, le préposé au baptistère de Florence, Marco Lastri, les pasteurs Muret et Waser¹¹. Ce dernier fut même condamné à mort et exécuté à Zürich, le 27 mai 1780, pour avoir publié des statistiques démographiques considérées comme des secrets d'Etat.

Tout au long de l'histoire, des ecclésiastiques ont donc très largement contribué à une meilleure connaissance numérique des ensembles sociaux.

D'ailleurs, c'est à des documents rédigés par des hommes d'Eglise, répondant souvent à des préoccupations religieuses, que nous sommes redevables d'une bonne part des informations statistiques dont nous disposons concernant les époques d'avant le XIX^e siècle. Pour nous borner au secteur démographique, citons seulement les registres paroissiaux, les *status animarum*, les chiffres de communiant, les rapports des visites décanales, les listes de souscripteurs à une œuvre pie, les relevés domiciliaires¹².

Ces documents sont souvent au moins aussi précis que les trop rares relevés effectués par les pouvoirs publics¹³.

La somme de renseignements statistiques qu'ils fournissent est inappréciable, malgré les nombreux problèmes critiques qu'ils soulèvent : avant tout, les innombrables chiffres ronds, qui figurent surtout dans les relevés de communiant¹⁴ ; et parfois aussi des anomalies à première vue plus étranges¹⁵.

11. Sur ces divers personnages, détails et références dans mon *Introduction à la démographie urbaine des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècles*, t. I, Gembloux, 1954, pp. 118 sv.

12. R. Mols, *Les origines pastorales de quelques relevés démographiques*, dans *Studi in onore di Amintore Fanfani*, t. 5, pp. 437-461, Milan, 1962.

13. Ainsi à Evere près de Bruxelles, en 1787, le curé, l'abbé Rasquin, se sentant débordé par le développement de sa paroisse, sollicita l'aide d'un vicaire. Les autorités soumièrent leur consentement à une enquête préalable, chargée de relever séparément pour chaque quartier du village, le nombre de maisons, de communiant, d'enfants de plus de 7 ans, d'enfants de moins de 7 ans et la distance à franchir pour se rendre à l'église paroissiale ou aux paroisses voisines. P. Cnops, *Een demografische Kijk op Evere in 1787*, dans *Eigen Schoon en De Brabander*, 41 (1958), pp. 481-482.

14. Il est superflu de donner des références ; il y en a partout.

15. Ainsi à Sleidinge, près de Gand, le total des communiant renseignés par le *liber status animarum* de 1742 diffère assez notablement de celui qui figure sur le rapport de la visite décanale de la même année : 2440 sur le premier document ; 2630 sur le second. Faut-il rejeter un des deux chiffres, ou peut-on les concilier ? En examinant la liste du *status animarum*, qui, par extraordinaire, donne les dates de naissance, on constate que les plus jeunes paroissiens mentionnés sont nés en 1727 ; ils ont donc 14 ans bien sonnés. Or habituellement la césure entre communiant et non-communiant se situait entre 12 et 13 ans. Les deux données peuvent donc être retenues l'une et l'autre. A. De Vos, *De bevolkingsevolutie van Evergem, Lovendegem, Sleidinge, Waarschoot en Zomergem, gedurende de 17^e eeuw*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, 8 (1957), pp. 5-76.

Il existe donc dans les sources anciennes des *renseignements utilisables*, pouvant former la base d'une investigation statistique rétrospective.

Deuxième Question : De quelle nature sont les renseignements numériquement utilisables en histoire religieuse ?

Une première catégorie est formée par *des renseignements chiffrés fournis par les intéressés eux-mêmes* ou par leurs contemporains ; des matériaux bruts, des données numériques isolées ou disposées en séries, mais qui n'ont fait l'objet d'aucune opération autre que leur simple inscription. Ou encore, ce sont des matériaux qui ont déjà servi à dresser des ensembles numériques. Constatons, dès l'abord, que cette élaboration statistique contenue dans les anciens documents ne va jamais très loin. Elle se borne ordinairement à quelques opérations de comptage, de totalisation, de sériation, de classification. La garantie d'exactitude de ces opérations est souvent assez mince. Celui qui veut en avoir le cœur net, devra, bon gré mal gré, s'atteler à la tâche fastidieuse de recommencer tous ces comptages. Il constatera, plus d'une fois, qu'il n'aura pas dépensé sa peine inutilement.

Une méfiance initiale est donc indispensable à l'égard de toute nouvelle donnée chiffrée que l'on rencontre. Des surprises désagréables sont possibles partout.

Il existe également, et plus encore, des *matériaux anciens*, sur la base desquels nous pouvons *reconstituer des statistiques*, plus précises et plus détaillées que celles fournies toutes faites par les anciens documents. Ces deux catégories de statistiques, il importe de les distinguer. Car elles posent des problèmes critiques différents et parce qu'il est utile que les historiens se rendent compte qu'en fait de données numériques ils ne sont pas limités à celles-là seules qui sont explicitement contenues dans les sources anciennes.

On peut donc aussi élaborer des statistiques qui ne s'appuient pas sur des chiffres contenus dans les anciens documents, mais *sur d'autres éléments* très divers, susceptibles d'être *traduits en expressions quantitatives, en mesures numériques*. Par exemple, on peut compter et répartir en diverses catégories des *inscriptions* mentionnées dans un répertoire ou consignées au jour le jour dans un registre. Les registres paroissiaux en sont l'exemple le plus connu, mais non le seul. Toutes les énumérations rentrent dans cette catégorie. On peut établir la *statistique du vocabulaire* qui a servi à rédiger un document, celle des citations (bibliques ou autres) insérées dans un ouvrage déterminé ou dans toute l'œuvre d'un auteur. On peut déterminer la fréquence et la *distribution spatiale des relations épistolaires* (p.ex. de la chancellerie

pontificale), le nombre de causes introduites en justice et l'issue des procès canoniques. Et cette énumération n'est pas exhaustive.

En ce cas, c'est nous-mêmes qui procédons au dépouillement numérique et nous sommes plus libres dans le choix des critères de classification.

A un échelon suivant, on peut aussi établir des statistiques comparatives, basées sur la *comparaison entre plusieurs séries numériques*.

Prenons un exemple : Dans l'article intitulé « *La moralité à Jauchelette l'Abbesse* »¹⁶, l'auteur s'efforce de reconstituer l'évolution de la moralité dans ce village en se basant sur des événements consignés dans les registres paroissiaux et considérés comme des indices de moralité. Il détermine l'importance de la natalité illégitime (ce qui n'est pas difficile, cette particularité étant mentionnée de droit dans les actes durant presque tout l'Ancien Régime). Il calcule ensuite la proportion des filles-mères par rapport aux habitants et procède à une longue discussion critique sur l'exactitude et l'intégrité des documents dont il se sert.

Enfin il établit la proportion des naissances qui eurent lieu moins de 9 mois après le mariage des parents. C'est une statistique très facile à dresser (il suffit de confronter les reg. B. avec les reg. M.), mais que l'on ne trouve jamais toute faite — certainement pas pour une durée qui dépasse 2 siècles. L'auteur obtient une courbe très parlante qui, évidemment, le serait bien davantage si elle pouvait s'appuyer sur une large comparaison avec toute la région voisine¹⁷.

Chaque nouvelle inventorisation ou publication de sources, chaque nouveau répertoire, facilite un élargissement des investigations statistiques.

Il est certain que le *Monasticon Belge* n'a pas comme premier but de fournir des renseignements statistiques. Pourtant, le dernier volume paru, consacré aux

16. R. Durllet, *La moralité à Jauchelette l'Abbesse*, dans *Tablettes du Brabant*, 3 (1958), 82-96. Il s'agit du petit village de Jauchelette (canton de Jodoigne, Brabant). Son surnom lui vient de l'ancienne abbaye de La Ramée.

17. L'auteur a travaillé avec des tranches chronologiques d'un quart de siècle, ce qui lui a permis d'éviter les oscillations des résultats annuels qui, pour un tout petit village, ne sont pas caractéristiques. Il obtient les pourcentages suivants de naissances trop rapides parmi les premiers-nés : avant 1725 : 0 % ; 1725-1750 : 16 % ; 1750-1775 : 37 % ; 1775-1800 : 62 %. Ensuite la proportion se maintient au-dessus de 50 % durant tout le XIX^e siècle, pour ne retomber à moins de la moitié qu'avec le XX^e. Comment interpréter ces chiffres ? L'incidence des pratiques anticonceptionnelles ou abortives se lit clairement à l'extrémité actuelle de la courbe. Car il est bien peu vraisemblable que l'amélioration récente doive être portée au compte d'un plus grand souci d'observer parfaitement le 6^e commandement. Mais la montée en flèche du XVIII^e siècle ? Remarquons, tout d'abord, que cette tendance s'accorde fort bien avec l'évolution de la natalité illégitime, avec celle du nombre des enfants trouvés. Elle révèle une transformation très profonde dans les comportements familiaux et sociaux. Le pourcentage entièrement nul antérieur à 1725 n'est pas sans éveiller quelques soupçons. Mais toutes les « échappatoires » auxquelles on pourrait songer pour le récuser, ne paraissent pas très solides (remplacement des naissances « prématurées » par des naissances illégitimes ; écart plus grand entre la naissance et le baptême ; falsification systématique des dates). Mieux vaut, semble-t-il, accepter la donnée telle qu'elle se présente et essayer de l'expliquer.

monastères bénédictins de West-Flandre¹⁸, cite, quand il les connaît, le lieu et la date de naissance de tous les supérieurs, abbés, abbesses ou prévôts. On constate que la très grande majorité d'entre eux, surtout ceux des maisons situées non loin de la frontière linguistique (Courtrai, Messines, Ypres, Poperinghe), étaient originaires d'au-delà de cette frontière et portaient des noms à consonance française. Voilà qui confirme par un nouvel argument statistique la grande force de pénétration des influences méridionales en Flandre, depuis une époque très reculée. Il serait intéressant de rechercher s'il s'agit d'une particularité d'un seul ordre monastique ou si on la retrouve dans d'autres types d'établissements. Quant à la date de naissance, elle permet de calculer la durée de vie moyenne de ces religieux.

L'effectif des seuls supérieurs de quelques dizaines de monastères n'est sûrement pas suffisant pour fournir un échantillon valable. Il n'en va pas de même des répertoires complets de décédés dans un monastère ou dans une province religieuse. Un premier sondage a été fait tout récemment par M. Ruwet, professeur à Louvain, à l'aide de quelques-uns de ces documents qui totalisent environ 500 cisterciens, un petit millier de prémontrés et un bon millier de frères mineurs. Le diagramme (et surtout la courbe de survie qui l'exprime) montrent clairement que le XVIII^e siècle a connu un recul sensible de la mortalité entre 20 et 50 ans¹⁹.

De très larges possibilités sont encore ouvertes à des investigations de cette nature. Confrontées avec l'évolution des statistiques économiques elles peuvent conduire à des résultats de toute première importance.

L'histoire religieuse offre donc un champ extrêmement vaste à une exploration statistique fructueuse.

Troisième Question : De quel objet traitent les renseignements numériquement utilisables en histoire religieuse ?

Ex parte objecti, je diviserais ce domaine de la statistique historique religieuse en quatre secteurs principaux : celui de la simple *détermination des effectifs*, celui des *statistiques sociographiques*, des *statistiques culturelles*, et des *statistiques économiques*. Un mot seulement sur chacun d'entre eux.

La simple détermination des effectifs constitue souvent un problème en face duquel les meilleurs spécialistes sont forcés d'avouer leur ignorance. Comme il s'agit d'un problème pour la solution duquel le recours aux méthodes d'investigation relevant de la technique statisti-

18. *Monasticon Belge*, t. III, *Province de Flandre occidentale*, fasc. 1, Liège, 1960.

19. Communication présentée par M. J. Ruwet, au Colloque de Démographie historique tenu à Liège en avril 1963 (Rapport n° 6). Les communautés étudiées sont : pour les Cisterciens : Lieu St Bernard (1658-1847) ; *Villers la Ville* (1650-1789) ; pour les Prémontrés : Averbode (1433-1840) ; Parc (1610-1789) ; pour les Frères Mineurs : Province St Joseph (1650-1829). La publication de ces documents est en cours.

que est complètement superflu, il semble préférable de lui assigner un secteur particulier, quelque part au péristyle du temple proprement dit. Il s'agit uniquement, dans ce secteur, de déterminer, aussi exactement que possible, quel a été le nombre de certaines catégories d'événements ou de personnages : nombre des dénominations chrétiennes et de leurs adhérents ; nombre des martyrs, des papes, des saints, des conciles, des prêtres, des religieux et des religieuses, des lieux de culte, etc., etc. Une entreprise dont la facilité n'est qu'apparente. En fait, elle est très compliquée. Je n'en veux pour preuve que le dernier répertoire des églises et sectes chrétiennes de J. Gründler, paru il y a 3 ans et qui rassemble les fiches signalétiques de chacun des 2659 groupements qu'il a réussi à collectionner, mais dont il ne connaît souvent que le nom et la région d'implantation²⁰. Encore son répertoire est-il incomplet : il ne renseigne ni les Antoinistes, ni la secte de Sœur Gaillard, ni les mouvements Pentecôtistes, ni le groupement Amour et Vie, ni les Amis Spirituels. Et les chiffres qu'on y trouve méritent la créance de ceux qui figurent dans des répertoires analogues.

Le secteur des *statistiques sociographiques* est incontestablement le principal, car il étudie directement les groupements humains dans ce qui fait leur appartenance ou leurs attitudes religieuses. Il s'appuie directement sur la détermination des effectifs et il en étudie les signes de comportement. Ce sont ordinairement des questions relevant de ce domaine qui font l'objet des enquêtes de sociologie religieuse. Celles-ci se proposent de mesurer les signes extérieurs de la vitalité chrétienne des divers milieux sociaux : réception des sacrements, participation aux offices, adhésion à des groupements d'approfondissement religieux, fréquentation d'un enseignement religieux, et ainsi de suite.

Pour une meilleure connaissance du passé chrétien, précisément dans ce qui le fait authentiquement chrétien, ce sont les statistiques de ce secteur-là qui sont les plus révélatrices. Mais aussi — et de loin — les plus difficiles à rassembler et aussi les plus exposées à subir les assauts de la critique. Nous en verrons quelques exemples tout à l'heure, empruntés à l'ouvrage récent de l'abbé Toussaert sur *le Sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*²¹.

Le secteur des *statistiques culturelles* me paraît avoir été assez mal délimité jusqu'à présent. D'aucuns ont tendance à l'assimiler sans plus à la description sociographique. D'autres semblent l'oublier. Peut-être

20. J. Gründler, *Lexikon der christlichen Kirchen und Sekten*, 2 vol., Vienne-Fribourg, 1961.

21. J. Toussaert, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du moyen âge*, Paris, 1963.

parce que le domaine de la culture se prête moins bien à une approche statistique, étant essentiellement commandé par des considérations qualitatives ou esthétiques. Cette approche statistique existe cependant. Quel est le pionnier qui se livrera à une étude statistique du vocabulaire religieux propre à chaque époque, à chaque école de spiritualité ? Qui oserait prétendre qu'une telle étude ne serait pas susceptible de jeter un jour nouveau sur l'évolution du sentiment religieux ? On a pu soumettre récemment les livres du Nouveau Testament à une étude statistique très poussée de la structure mathématique du langage²². Les résultats ont été très révélateurs. Aucune critique exégétique ne pourra désormais les ignorer. Rentreraient sous la même catégorie toutes les enquêtes statistiques capables de déceler des transformations de mentalités (et Dieu sait s'il y en eut au cours de l'histoire). Mais l'historien ne sait généralement pas par quel bout commencer pour les découvrir. Ou bien il se borne à quelques lieux communs, à un quarteron de stéréotypes. De même (et ici nous retombons en un secteur déjà mieux prospecté) les études des éditions, des tirages, de la diffusion géographique de certains textes religieux ou importants pour l'histoire des idées religieuses²³, de certains schèmes religieux (coutumes, cultes, festivités, folklore)²⁴. Dans la même ligne encore, les statistiques concernant l'enseignement²⁵, les statistiques judiciaires, celles qui révèlent la criminalité, les normes morales et leur transgression. Et l'on pourrait continuer.

Quant au secteur des *statistiques économiques*, il constitue, matériellement parlant, le plat de résistance de toute documentation ancienne. Il ne faut pas avoir fréquenté beaucoup les archives pour savoir que les documents à portée économique ou financière détiennent la part du lion dans la plupart des fonds provenant d'organismes ou de personnalités religieuses. Evidemment, l'homme ne vit pas seulement de pain. Mais il vit aussi de pain et de tout ce qui peut lui en fournir. Toutes ses entreprises, même religieuses, sont marquées par cette hypothèque

22. R. Morgenthaler, *Statistik des Neutestamentlichen Wortschatzes*, Zurich, 1958. Analysé avec application de la loi lognormale par H. H. Somers, *Analyse mathématique du langage*. Lois générales et mesures statistiques, Louvain-Paris, 1959.

23. Ainsi en novembre 1957, un peu plus de deux ans après la parution du *Phénomène humain* du P. Teilhard de Chardin, le Centre d'études Économiques se livra à une *Étude de la diffusion d'un succès de librairie*, présentée par J. Hassenforder. On y trouve la répartition statistique pour chaque département de France.

24. Exemple, pour le culte d'un saint : K. Meisen, *Nikolaus Kult und Nikolausbrauch im Abendlande*, Dresde, 1931.

25. Voir, à titre d'exemple, les deux articles de F. de Dainville, *Effectifs des collèges et scolarité aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le Nord-Est de la France*, dans *Population*, 10 (1955), 455 sq. ; *Collèges et fréquentation scolaire au XVII^e siècle*, *ibid.*, 12 (1957), 467-494.

des besoins matériels à assurer et parfois par priorité. Qu'il le veuille ou non, même en tant que chrétien, il lui faut — à lui et à ses œuvres — des biens terrestres, des ressources, pour pouvoir vivre, agir et se développer. Le service de Dieu lui-même exige qu'il fasse une certaine place à Mammon, qu'il s'intègre dans le circuit production-répartition-consommation. Ce problème de la place de l'argent et des biens matériels dans l'histoire religieuse n'a encore jamais fait l'objet d'une investigation historique satisfaisante. C'est cependant un des problèmes cruciaux de la destinée religieuse de l'humanité.

Mais voilà : l'ampleur de la documentation à inventorier et à dépouiller est telle qu'elle dépasse de loin les possibilités de tout travailleur isolé et même de toute équipe de chercheurs.

Je n'ai même pas le temps — et d'ailleurs pas la compétence — de donner une énumération des diverses catégories de documents pouvant faire l'objet d'une investigation statistique.

Disons seulement qu'il faut y faire rentrer tout ce qui concerne la propriété, les ressources matérielles, le travail, les transactions commerciales, les dépenses journalières, et ainsi de suite.

Le domaine des renseignements statistiques pouvant être utilisés avec fruit en histoire religieuse est donc pratiquement inépuisable.

Il l'est d'autant plus qu'en fin de compte une catégorisation trop poussée de l'histoire ne se justifie pas. Des données numériques d'origine « profane » et d'objet « profane » peuvent, elles aussi, aider à mieux comprendre de nombreux aspects de l'histoire religieuse, à les placer dans leur cadre, à en mesurer les répercussions ²⁶.

Nous venons de le voir jusqu'ici : le recours aux renseignements numériques que les documents d'autrefois nous fournissent ou qu'ils nous permettent d'établir est très largement possible dans le domaine de l'histoire religieuse. L'expérience ne cesse de prouver qu'il s'avère très fructueux. A une condition toutefois : que ces données statistiques soient pleinement valables. *Nous abordons ainsi l'aspect critique du problème.*

26. Songeons, p. ex., aux études sur l'évolution économique et financière de nos régions à l'époque des Guerres de Religion. Des chiffres comme ceux établis par K. M a d d e n s pour mesurer l'effondrement des recettes du « *Oude impost* » dans les pays flamands, à la fin du XVI^e siècle, sont loin d'être démunis de signification, même sur le plan de l'histoire religieuse.

Par rapport à ce qu'elles étaient 12 ans auparavant, les recettes de l'exercice 1586-1588 atteignaient les pourcentages suivants :

Pays de Waas	16,39 %	Pays d'Audenaerde	7,07 %
Châtellenie de Furnes	13,38	» d'Alost	5,72
» de Warneton	10,10	» de Termonde	5,65
» de Courtrai	8,27	Châtellenie d'Ypres	5,39
» du Vieux Bourg	8,26	Franc de Bruges	0,40

K. M a d d e n s, *De Krisis op het einde van de XVI^e eeuw in de Kasselrij Kortrijk*, dans *Verhandelingen en Mededelingen van de Leiegouw*, 1 (1959), pp. 75-93.

Quatrième Question : Quelle est la valeur des renseignements statistiques utilisables en histoire religieuse ?

Ce problème critique, l'historien de la religion qui s'apprête à entreprendre des recherches comportant un élément de statistiques, le rencontre à quatre niveaux. Chaque fois il l'oblige à procéder à un examen de valeur.

A un *premier niveau*, la *critique générique*, portant sur une catégorie de documents ou sur une espèce de données, lui permettra de résoudre des difficultés de portée tout à fait générale, en donnant une réponse satisfaisante à des questions comme celle-ci : que peut-on tirer de valable d'un registre aux baptêmes, aux mariages, aux décès, d'un compte de fabrique d'Eglise, d'un pouillé, et ainsi de suite ? Une réponse précise et suffisamment nuancée lui évitera de chercher midi à quatorze heures et de se lancer inconsidérément dans des voies de recherches sans issue.

A un *deuxième niveau*, la *critique spécifique* devra lui révéler quelle est la valeur, quelles sont les lacunes, du *document déterminé* qu'il est en train de manier : *tel* status animarum, *telle* liste de confirmands, *tel* acte de vente, *tel* livre de recettes. Une attention toute particulière devra être accordée à l'intégrité et à la totalité du document.

A un *troisième niveau*, la *critique particulière* aura pour tâche de passer au crible chaque donnée, une à une ; ou, du moins, de maintenir l'attention assez en éveil pour permettre de déceler toute donnée certainement inexacte ou suspecte. Si cette donnée est un total, elle examinera si chaque poste présente la même garantie d'exactitude ou de précision et si le total correspond réellement à la somme des postes partiels.

Enfin, à un *quatrième niveau*, la *critique comparative* portera sur les séries comme telles. Elle déterminera la manière dont furent constituées les séries temporelles et les répartitions spatiales. Et, s'il s'agit de travaux faits par un devancier, elle ne manquera pas de contrôler l'interprétation qu'il en a donnée. Ce faisant, elle ne perdra jamais de vue que les cohortes successives sont souvent très inégalement fournies et que les conditions de milieu sont très dissemblables.

Sans nous arrêter au problème des cohortes, qui est capital pour une intellection exacte des évolutions numériques, les phénomènes de répartition spatiale, même lorsqu'ils sont correctement établis — ce qui n'est pas si fréquent — peuvent conduire à des interprétations trompeuses.

Prenons, p. ex., l'excellent ouvrage que Bernard Bligny a consacré, il y a 3 ans, à une description très documentée de *L'Eglise et des Ordres religieux dans le Royaume de Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles*²⁷. La carte n° 2 prétend donner

27. B. Bligny, *L'Eglise et les Ordres religieux dans le Royaume de Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1960. La carte n° 2 se trouve en appendice.

une idée de la diffusion des établissements monastiques, en indiquant, pour chaque diocèse, leur pourcentage par rapport au nombre des paroisses. Elle révèle un contraste très net entre la Provence (en moyenne 3 établissements pour 2 paroisses) et l'ensemble des pays situés plus au nord (en moyenne 1 établissement pour 3 paroisses). Qu'il y ait eu, de fait, une différence entre l'occupation monastique des diocèses provençaux et celle des diocèses dauphinois, savoyards et franc-comtois, cela semble certain. Mais la carte est trompeuse, car elle donne à cette différence une valeur surfaite. Elle ne serait valable que si la densité des paroisses était une constante, ce qui n'est évidemment pas le cas : en Franche-Comté et dans les vallées alpestres, la dissémination de l'habitat et donc habituellement l'éparpillement des paroisses sont bien plus grandes qu'en Provence, où prévalent les gros bourgs. Et donc le contraste réel devient beaucoup moins sensible.

Bien rares sont les données anciennes et même les données modernes traitant de situations anciennes qui parviendront à surmonter, sans la moindre défaillance, ce quadruple examen critique. Ordinairement, pour toute recherche tant soit peu étendue, l'historien devra suppléer à des lacunes, à des faiblesses ou à des incertitudes de sa documentation de base. Ou encore, il sera amené à se servir de cette documentation comme indice lui permettant de répondre avec une certaine vraisemblance à une question portant sur un autre ordre de réalités. Pour cela il aura recours à des hypothèses, des estimations, des évaluations ; il appliquera des moyennes, des indices ou des taux, empruntés à des situations voisines pas trop dissemblables. Toutes choses qu'il ne lui est pas interdit de faire, à condition de redoubler de prudence et de ne pas finir par s'imaginer (et, bien entendu, de ne pas inciter son lecteur à s'imaginer) que des résultats ainsi obtenus présentent des garanties égales à ceux qui dérivent directement des sources.

Il est d'ailleurs vivement conseillé à quiconque manie des statistiques anciennes (et je me demande d'ailleurs pourquoi j'ajoute « anciennes ») de ne jamais perdre de vue cette existence probable d'une marge d'erreur plus ou moins importante et difficilement appréciable. Cette marge d'erreur qui affecte les données de base elles-mêmes devrait mettre en garde contre tout emploi d'une technique de calcul comportant une précision illusoire. Il est clair, p. ex., qu'il ne sert à rien de calculer les anciens taux de natalité avec deux décimales, quand les chiffres de base eux-mêmes ne permettent pas de garantir le caractère significatif des unités. Ce n'est que de la poudre aux yeux.

L'éventualité d'une telle marge d'erreur doit être d'autant plus sûrement prise en considération, que les chiffres avec lesquels on travaille ont subi un plus grand nombre d'aménagements. Il faut se méfier tout spécialement de l'emploi en cascade d'une série successive de proportions déterminées par évaluation ou estimation. On risque facilement d'aboutir à des statistiques complètement caricaturales.

D'autre part, ce n'est pas parce que des chiffres sont affectés d'une marge d'erreur assez importante qu'il faut renoncer à s'en servir. Tels

quels, ils fournissent souvent un ordre de grandeur parfaitement valable ; ou bien encore ils permettent de situer un phénomène entre deux grandeurs-limites.

Il vaut infiniment mieux connaître de telles valeurs approchantes que d'ignorer absolument tout et de laisser le champ libre aux imaginations les plus fantaisistes.

II. CONFRONTATION CONCRETE DANS LE SECTEUR DE LA PRATIQUE

Un des domaines où les statistiques religieuses se sont considérablement développées au cours des vingt dernières années, c'est celui de la pratique. Les enquêtes religieuses sur les divers indices de vitalité chrétienne ont connu un grand essor, non seulement en pays catholiques mais encore dans nombre de milieux protestants²⁸.

Les principaux pionniers des recherches de sociologie religieuse se sont bien rendu compte de la nécessité de raccrocher ces enquêtes à des investigations rétrospectives portant sur l'évolution historique des divers phénomènes servant à mesurer la pratique. Dans ses *Etudes de Sociologie religieuse*, Gabriel Le Bras rassemble en une section particulière les monographies composées sur ce thème²⁹. Historiens et sociologues ne se font pourtant aucune illusion. S'il est difficile de cerner valablement l'état de la pratique religieuse dans un milieu donné du monde d'aujourd'hui, malgré la perfection technique croissante des enquêtes entreprises dans ce but, il est encore bien plus compliqué d'établir ce qu'elle a pu être autrefois. C'est d'autant plus difficile que les documents se font plus rares et sont d'une interprétation plus malaisée.

C'est pourquoi je me permettrai de saluer le courage dont vient de faire preuve l'auteur d'une copieuse monographie, qui a déjà beaucoup fait parler d'elle, bien qu'elle ne soit sortie de presse que tout récemment. Essayant de déterminer quel pouvait avoir été le niveau du *Sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, M. l'abbé Toussaert³⁰ s'est posé tout naturellement le problème de la pratique religieuse. Car, ce qui l'intéresse, ce ne sont pas les milieux d'élite, influencés par les écoles de spiritualité des Pays-Bas ; c'est la valeur chrétienne de l'homme de la rue, contemporain de Nicolas Zannekin et de Pieter Brueghel.

28. Depuis une quinzaine d'années nous faisons connaître aux lecteurs de la *N.R.Th.* les principaux ouvrages qui paraissent en ce domaine.

29. G. Le Bras, *Etudes de sociologie religieuse*, 2 vol., Paris, 1955. Sur-tout le ch. II du T. I : Analyse de la vie religieuse dans l'histoire des campagnes françaises.

30. J. Toussaert, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du moyen âge*, Paris, 1963.

Ce pouvait paraître une gageure que de s'engager dans une pareille recherche, devant une carence à peu près complète de documents renfermant une quantité suffisante de renseignements valables.

Cette difficulté n'a pas fait reculer l'abbé Toussaert. Et il nous présente en un chapitre de son ouvrage les maigres résultats de sa laborieuse cueillette documentaire. Maigres résultats et — comme nous le verrons — d'une solidité statistique bien branlante (ce que l'auteur est le premier à concéder)³¹. Et cependant : résultats très intéressants. Serait-ce seulement parce qu'ils constituent le premier essai généralisé de mesurer, à l'aide de grandeurs chiffrées, l'ampleur de l'adhésion chrétienne d'une société médiévale.

Comme de juste, les deux points principaux sur lesquels il fait porter son enquête sont : l'assistance à la messe et la communion. L'état de sa documentation l'oblige à limiter son examen aux principales fêtes de l'année. Encore, les séries dont il dispose sont loin de recouvrir toutes les années. Les plus complètes, celles qu'il mentionne le plus fréquemment, concernent la paroisse Saint-Jacques à Bruges. Faut-il dire que jamais personne ne s'est soucié, à l'époque étudiée par Toussaert, de tenir un compte précis des assistances à la messe, ni même des communions pascales ? Des contrôles concernant ces dernières apparaîtront au XV^e siècle et se généraliseront au XVI^e. Mais il est assez rare que les résultats numériques en aient été conservés par écrit jusqu'à nos jours. En tout cas, pour la fin du moyen âge, seules des méthodes indirectes peuvent nous fournir des renseignements.

L'auteur en emploie quatre principales, dont il se sert pour déterminer à la fois des ordres de grandeur et des évolutions : 1) le *produit de l'Appoort* ; 2) les *dépenses faites pour le vin d'ablution* ; 3) les *offrandes des fidèles pour couvrir les dépenses du vin d'ablution* ; 4) les *comptes d'achat d'hosties*.

Par bonheur, les archives de l'église Saint-Jacques à Bruges ont conservé quatre registres de « Kerkrekening » datant du XV^e siècle et permettant de reconstituer partiellement l'évolution numérique de ces quatre chefs de ressources ou de dépenses.

L'auteur a soigneusement recueilli et analysé ces données. Après quoi, il a essayé de les interpréter en termes de pratique religieuse.

Signalons rapidement la méthode suivie et les résultats obtenus, tout en ajoutant quelques remarques critiques.

L'Appoort c'est le produit de la collecte faite parmi les assistants. A N.-D. de Courtrai on a conservé, dans les livres de compte, une indication analogue latinisée : « apportatus ». Les sommes collectées sont mentionnées pour chacune des grandes fêtes et totalisées en livres, sous et deniers. Le total annuel, quand il figure, excède généralement mais pas beaucoup, la somme des postes partiels.

31. *Op. cit.*, p. 187.

L'auteur a réduit tous ses chiffres en deniers et les a disposés en tableaux synoptiques³². Que peut-on tirer de là ? Tout d'abord, quant aux sommes réellement encaissées ? L'apport, recueilli par les membres de la Fabrique, était-il la seule collecte ? Certaine mention où il est question de « l'apport aux fabriciens, après la ronde des chantres dans l'Eglise... » (Toussaint 1494) permet d'en douter. On peut se demander si, à certaines fêtes ou solennités déterminées par la coutume ou par quelque événement fortuit, une autre collecte, au profit d'autres bénéficiaires, n'a pas accompagné ou précédé celle de l'apport. De nos jours encore, il est des pays où plusieurs collectes se font au cours de la messe dominicale. Ensuite, dans quelle mesure le montant d'une collecte peut-il donner une idée de la fréquence (ou de la générosité) de l'assistance ? Ce n'est pas seulement un problème historique. On suppose tout d'abord qu'il s'agit d'une collecte libre, à laquelle chacun contribue à la mesure de sa dévotion, de son état de fortune ou... de son respect humain. Donc pas d'une perception générale à tarif fixé, comme, de nos jours, l'obole perçue pour l'usage des chaises de fabrique. Pour une collecte de cette espèce, à condition qu'elle ne présente aucun caractère extraordinaire, et que l'assistance elle-même soit normalement constituée, l'expérience nous apprend, de nos jours, que le nombre de signes monétaires recueillis (y compris les pièces n'ayant plus cours, les boutons de culotte et autres ingrédients pittoresques) correspond à 90 ou 95 % de l'assistance. Les fidèles qui donnent deux ou plusieurs pièces sont un peu moins nombreux que ceux qui ne donnent rien du tout.

Mais il serait très imprudent d'étendre une telle norme au XV^e siècle. D'abord parce que la proportion des pauvres était alors bien plus élevée que de nos jours et parce que les signes monétaires étaient beaucoup moins abondants. Ensuite parce que les classes jeunes étaient beaucoup plus fournies et que nous ignorons dans quelle mesure ces jeunes assistaient aux offices et pouvaient manier de l'argent. Enfin parce qu'il nous est difficile de juger dans quelle proportion les collecteurs pouvaient se frayer un chemin à travers la masse des fidèles et atteindre efficacement la totalité morale de l'assistance.

Les chiffres, par eux-mêmes, considérés isolément n'apportent donc guère de clarté. En supposant une contribution moyenne d'un demi-denier par personne, l'assistance la plus nombreuse de tout le siècle (du moins pour les années dont on a conservé les résultats) aurait été de 828 personnes, le Vendredi Saint 1511.

Par contre, une étude comparative de la distribution des présences, aux différentes fêtes, tout le long du siècle, et de l'évolution qui s'en dégage me paraît très significative. Je suis bien obligé de souscrire totalement à ce que dit J. Toussaert dans sa discussion critique des chiffres qu'il vient d'aligner : « Le chiffre donné est-il absolument représentatif de l'assistance présente à la messe ? Faut-il assimiler « offrants » et « présents » d'une part, absents de l'autre ? Les chiffres ici rapportés méritent-ils une confiance sans réserve ? Non. L'offrande étant volontaire, cette équation serait abusive. Si on tient compte de la pauvreté générale, il est presque certain que bien des gens, par nécessité, ne mettaient rien au plateau. On doit toutefois en convenir : le nombre des pauvres d'une paroisse ne varie guère d'un dimanche à l'autre, d'une fête à l'autre, dans des proportions extravagantes. En supposant même que bien des personnes pauvres témoignant d'une superbe générosité en participant à l'offrande de manière irrégulière, le clivage social d'une paroisse comporte généralement une certaine part de fixité ; or on observe ici des variations intempestives d'année en année, de fête à fête, voire d'un jour de la semaine à l'autre. Si relative que soit la capacité indicative des chiffres relevés dans les comptes, ils n'en reflètent pas moins un taux d'irrégularité qu'il faudrait interpréter³³. »

32. *Op. cit.*, pp. 132-134. Diagramme d'ensemble, p. 135.

33. *Op. cit.*, pp. 130-131.

Cette irrégularité, en ce qui concerne le produit de l'Appoort, j'ai essayé de la soumettre à des mensurations statistiques plus détaillées que celles de l'abbé Toussaert et susceptibles d'éliminer l'influence perturbatrice des cas extrêmes. J'ai pris, pour les deux périodes les mieux fournies en renseignements, les 9 fêtes principales de l'année et j'ai déterminé la valeur médiane de l'Appoort, ainsi que le 1^{er} et le 3^e quartile et le rapport entre l'écart interquartile et la médiane.

Les données n'étant pas toutes complètes pour chaque année, les calculs ne peuvent conduire qu'à des valeurs approchantes.

La vue d'ensemble n'en est pas moins très caractéristique.

BRUGES Paroisse St Jacques

Produit de l'Appoort (en deniers parisis) d'après Toussaert pp. 132-133

	Période 1444-1467			Période 1490-1517			Différence (en %)		
	1 ^{er} Q.	Méd.	3 ^e Q.	1 ^{er} Q.	Méd.	3 ^e Q.			
Chandeleur	70	78	103	85,5	109	131	22	40	28
Vendredi St	194	227,5	261	147	203	239,5	- 24	- 11	- 8
Pâques	138	155,5	186	170,5	196	214,5	23	26	15
Pentecôte	95	113	144	131,5	139	153	39	23	6
Fête Dieu	64	72	86	34	46	72	- 47	- 36	- 16
St Jacques	80	98	111	65	99	106	- 19	1	- 4
Assomption	64	72	91	76	98	116	19	36	28
Toussaint	75,5	87	115,5	89	112,5	133	18	29	15
Noël	109	124	150	122	150	164,5	12	21	10

	Ecart interquartile (1444-1467)		Ecart interquartile (1490-1517)	
	val. abs.	% Méd.	val. abs.	% Méd.
Chandeleur	33	42	45,5	41
Vendredi St	67	29	92,5	45
Pâques	48	31	44	22
Pentecôte	49	43	21,5	15,5
Fête Dieu	22	30	38	82
St Jacques	31	31	41	41
Assomption	27	37	40	40
Toussaint	40	46	44	39
Noël	41	33	42,5	28

Pour chacune des deux périodes, les 4 fêtes principales sont, dans l'ordre d'importance : le Vendredi Saint, Pâques, Noël et Pentecôte. Mais la popularité du Vendredi Saint diminue, alors que celle des trois autres augmente et que l'assistance aux offices y devient plus régulière.

Parmi les 5 solennités qui figurent au deuxième rang, la Toussaint, la Chandeleur et l'Assomption sont en progrès très marqué, nonobstant des fluctuations bien plus sensibles que pour les fêtes principales. Elles ont réussi à supplanter la fête du patron titulaire, saint Jacques, et à surclasser complètement la Fête Dieu.

Si l'on constate que l'assistance habituelle aux offices des grandes fêtes marque un progrès assez sensible, probablement en nombre et certainement en libéralité, il ne faut pas perdre de vue que presque toujours l'écart interquartile oscille autour du tiers et souvent même de 40 % de la médiane. Ce qui manifeste des fluctuations considérables, dont il serait très intéressant, mais pratiquement impossible de tenter des explications.

Venons-en au deuxième élément retenu par Toussaert.

Moyennant un examen critique très délicat, les *dépenses pour le vin d'ablution*³⁴ doivent permettre, selon lui, de déterminer le nombre de communiant.

Ce « vin de communion », comme on l'appelle ordinairement sur les documents comptables, ne signifie pas le vin dont se sert le prêtre qui célèbre la messe ; il ne signifie pas davantage que les laïques auraient conservé l'usage de communier sous les deux espèces ; il ne se rapporte pas à du vin offert en présent d'amitié, à l'occasion d'une festivité liée à une communion. Il s'agit d'un usage liturgique analogue à celui qui accompagne aujourd'hui encore les cérémonies d'ordination. Si l'on en croit Jungmann, un des meilleurs spécialistes de l'histoire de la messe, « au XIII^e siècle, il devint usuel de présenter aux fidèles du vin après la communion. Cette ablution se confondit d'abord avec les dernières modalités de la communion au calice³⁵ ». Cette coutume se maintint jusqu'à l'aube des temps modernes et même au-delà³⁶. Les registres des comptes paroissiaux de Saint-Jacques à Bruges mentionnent les dépenses faites pour ce vin et les offrandes faites par les fidèles à cette intention³⁷. Reste naturellement à transposer les sommes recueillies et dépensées pour ce vin en un nombre approximatif de communicants.

Evidemment, il ne peut être question que d'une approximation très lâche.

Il faut, tout d'abord, que le livre de comptes mentionne, non seulement les sommes déboursées, mais encore les quantités achetées ; sinon nous nous trouvons confrontés à une inconnue supplémentaire et le problème, déjà très ardu, en devient pratiquement insoluble. Heureusement, les registres de Saint-Jacques contiennent cette mention. Ces quantités de vin sont naturellement exprimées en mesures de capacité en usage dans la Flandre du XV^e siècle. Il s'agit de les convertir en litres. De ce point de vue, la mesure la moins discutée par les spécialistes en métrologie historique, c'est la « stoop », dont la capacité équivalait à 2 litres 1/2 environ³⁸. Les capacités facturées en « stopen » sont donc réévaluées en litres. Il s'agit maintenant de déterminer le nombre de gorgées de vin qu'il y a dans un litre (car on peut supposer, à bon droit, que chaque fidèle, ne consommait qu'une gorgée). Mais il y a gorgée et gorgée : la gorgée du soulard n'équivaut pas à celle de la béguine sous le coup de l'émotion. La quantité de chaque gorgée peut aussi être légèrement augmentée ou restreinte d'après le nombre de personnes qu'il faut servir. Se basant sur les cérémonies actuelles d'ordinations en la cathédrale de Bruges, l'auteur estime qu'une « stoop » pouvait

34. *Op. cit.*, pp. 161-163.

35. J. A. Jungmann, *Missarum solennia*, t. II, Vienne, 1952, p. 513 sq.

36. Elle est attestée par Alexandre de Halès, par des statuts synodaux de Rodez en 1283, par des documents provenant de diverses régions des Pays-Bas. Cfr Toussaert, *op. cit.*, p. 164.

37. J. Toussaert, *op. cit.*, pp. 168-169, tableau d'ensemble.

38. *Op. cit.*, p. 167, avec justifications.

suffire à une centaine de personnes³⁹. Il aboutit ainsi à des chiffres de communions pascales compris entre 2250 et 7250 (pour les seules années dont les indications ont l'air d'être vraiment complètes).

Que faut-il penser de tout cela ? Ecartons d'abord les deux données qui aboutissent à un résultat de l'ordre de 7000. Des motifs d'ordre exceptionnel peuvent peut-être les expliquer. Nous constatons que les autres données forment deux groupes nettement tranchés : celui des années 1440 à 1460 et celui des premières décennies du XVI^e siècle. Le premier groupe oscille autour de 3000, le deuxième se situe un peu au-dessus de 5000. Entre l'époque de Philippe le Bon et celle de Charles-Quint, Bruges aurait donc connu une forte reprise démographique (*ceteris paribus*, bien entendu). Car il est peu vraisemblable de supposer que le nombre moyen de communions pascales aurait pu presque doubler, pour une population restée sans grand changement. Et l'on ne peut guère supposer davantage que les gosiers des Brugeois moyens auraient augmenté en section dans de telles proportions. Ceci dit, que faut-il croire des chiffres eux-mêmes ? Ils me paraissent certainement forcés. A l'époque que nous étudions — et pour une paroisse urbaine — la proportion des non-communiants atteignait au grand minimum 20 % et probablement entre 25 et 30 % de la population totale. En ajoutant environ 1/3 au chiffre des communiants, on est amené à conclure que la paroisse Saint-Jacques renfermait $\pm$ 4000 habitants au milieu du XV^e siècle et quelque 6800 au début du XVI^e. Aucune de ces deux évaluations ne me paraît acceptable.

En effet, de l'examen des registres paroissiaux et de leurs inscriptions, il résulte que, depuis le début du XVII^e siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la paroisse Saint-Jacques représentait environ le 1/10 de l'importance de la ville⁴⁰. Il n'y a pas de raison sérieuse de ne pas conserver la même proportion pour l'époque que nous étudions ici. Or il ne paraît pas admissible que Bruges ait compté 40.000 habitants vers 1450 et 68.000 vers 1510. Une surestimation de l'ordre d'un tiers me semble évidente. L'explication pourrait en être que certains fidèles venaient deux fois à communion durant la semaine pascale, qu'un surplus de vin était gardé en réserve pour les communions du reste de l'année et surtout que l'abbé Toussaert s'est montré trop parcimonieux dans son estimation de la gorgée moyenne que le Brugeois du XV^e siècle était capable d'ingurgiter.

En tout cas, les calculs auxquels il se livre pour confirmer à posteriori les chiffres qu'il obtient sont totalement inacceptables. Écoutons-le : « Il est permis de penser que la ville de Bruges, comptant 40.000 habitants environ, se divisait en six paroisses de population égale ; par paroisse, on devrait donc estimer la population à 6.666 âmes ; le tiers de ce nombre représentant les enfants non-communiants, le nombre des personnes astreintes au devoir pascal serait alors sensiblement proche de $\pm$ 4.550, chiffre susceptible d'être abaissé dans des paroisses secondaires comme Saint-Gilles et peut-être augmenté dans les paroisses importantes comme Saint-Jacques⁴¹. » Hélas, il n'y a pas une phrase exacte dans ce beau raisonnement.

Les statistiques concernant le vin d'ablution ne sont donc pas très solides. Elles sont tout au plus capables de révéler des tendances. Une de ces tendances

39. *Op. cit.*, p. 167 et note 148.

40. A. Wyffels, *De omvang en de evolutie van het Brugse bevolkingscijfer in de XVII^e en de XVIII^e eeuw*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 36 (1958), pp. 1243-1274.

41. J. Toussaert, *op. cit.*, p. 171. Il faut n'avoir jamais lu la moindre étude de géographie historique pour oser supposer qu'une ville était divisée en paroisses de population égale. Le contraste entre des paroisses géantes et des paroisses naines se retrouvait, *mutatis mutandis*, au moyen âge comme de nos jours.

c'est l'augmentation des postes moyens entre le milieu du XV^e siècle et le début du XVI^e. Mais cette augmentation elle-même semble se soustraire à tout essai de précision, à mesure qu'on examine de plus près les données dont on dispose. Prenons, p.ex., les *offrandes des fidèles pour le vin d'ablution*⁴². Pour la fête de Pâques, la moyenne annuelle passe de 365 deniers parisis, pour la période 1445-1466, à 356 (période 1495-1503) et à 613 (période 1504-1519), soit un accroissement de 68 % entre la 1^e période et la 3^e. Pour la fête de Noël, la moyenne annuelle, pour les trois mêmes périodes, s'élève de 35 deniers parisis à 109, puis à 130 deniers parisis, soit une augmentation de 270 %. Le comble de la difficulté c'est que, pour Pâques, la totalité du progrès se situe entre la 2^e et la 3^e période, alors que, pour Noël, l'essentiel de la croissance se place entre la 1^e et la 2^e. Quant aux autres fêtes, elles se situent à un niveau beaucoup plus bas (sauf la Chandeleur, qui fait un bond spectaculaire la mettant au même niveau que Noël). Mais leur amélioration se rapproche aussi de 100 %.

Une part de cette croissance pourrait bien résulter d'un accroissement démographique, malgré la difficulté résultant de la distorsion entre les progrès de Pâques et ceux de Noël. Quant au reste, à quoi l'attribuer ? Amélioration de la pratique, augmentation de la richesse moyenne ou de la générosité des fidèles (et, en ce cas, pourquoi davantage à certaines fêtes ?), abaissement de la valeur du denier parisis ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette statistique du vin d'ablution pose peut-être plus de problèmes qu'elle n'apporte de solution. En tout cas, elle jette un jour bien inattendu sur les phénomènes de la pratique religieuse au milieu de notre millénaire.

Les détails concernant l'achat des *hosties* nous sont-ils d'un plus grand secours ? En partie, oui. Car, en principe, une hostie signifie un communiant. Malheureusement, les indications des livres de compte de Saint-Jacques présentent des ambiguïtés⁴³. Il est parfois stipulé que les hosties achetées étaient des « grandes hosties » ou des « petites hosties ». Mais parfois — et pour les mêmes années — figure la seule mention indéterminée : « Hosties ». Pour deux périodes les renseignements sont donnés en milliers d'hosties achetées ; mais, pour deux autres périodes, les comptes ne renferment plus que le prix dépensé, sans spécifier le nombre d'hosties correspondant ; l'auteur a supposé (à mon avis, bien à tort) que toutes les hosties valaient le même prix ; et il a converti la somme déboursée en un nombre forfaitaire d'hosties, sur la base de 340 pour un denier. Il aboutit alors, bien entendu, à des totaux notablement supérieurs à ceux des périodes pour lesquelles le nombre des hosties achetées se trouve spécifié. Si l'on suppose que toutes les « hosties » non spécifiées étaient des grandes hosties destinées aux célébrants (ce qui donnerait pour cette seule paroisse un effectif de 40 à 50 prêtres), il reste, en fait de petites hosties, des achats annuels oscillant entre 500 et 12.000. Les 500, il est vrai, font suite à une année où la provision achetée avait été de 5.000, ce qui rétablit l'équilibre non loin de la valeur de 3.000, moyenne habituelle de la période du milieu du siècle (je suppose évidemment que les problèmes de conservation des hosties à l'abri de l'humidité avaient été résolus, ou bien qu'on n'y songeait pas). Pour la période suivante, la moyenne annuelle grimpe subitement à 7.100, ce qui pourrait être un indice d'une plus grande fréquence de communions à certaines grandes fêtes de l'année ; indice à rapprocher de ce que le vin d'ablution et le produit de l'*apport* nous ont déjà appris.

42. *Op. cit.*, pp. 177-179. Diagramme à la p. 176.

43. *Op. cit.*, pp. 181-183.

III. EN GUISE DE CONCLUSION : LA QUESTION PREALABLE

Au bout de ce périple, on ne peut s'empêcher d'éprouver un certain découragement. S'il est tellement difficile d'entrevoir même une faible lueur de vérité, là où des données statistiques ont été, par bonheur exceptionnel, conservées, que faut-il dire ailleurs ? Une chose est certaine : manier les statistiques d'autrefois est une excellente école de prudence et d'humilité. A ce titre elles pourraient constituer un banc d'essai idéal pour toute formation d'historien, même religieux. A une condition, toutefois. Et ici j'aborde — pour finir — l'objection de fond, il faudrait dire la question préalable, que l'on soulève parfois contre tout ce qui fait l'objet de ma causerie d'aujourd'hui. *Cette objection récuse la légitimité de toute investigation quantitative dans le domaine de l'histoire religieuse. Et cela pour une raison de principe.*

Historiens de métier (et, en tant que tels, habitués à envisager les problèmes sous un angle scientifique) vous sentez comme d'instinct que cette objection exagère. J'ai cependant tenu à ne pas la passer par préterition, parce qu'elle se rencontre très fréquemment parmi toute une catégorie d'esprits habitués à envisager les problèmes religieux sous une optique diamétralement opposée à celle de la statistique.

Il vous est certainement déjà arrivé de prendre part ou du moins d'assister à un échange de vue entre interlocuteurs, que l'on pourrait appeler M. Lenombre et M. Lavaleur. Leurs opinions se heurtent à propos de n'importe quoi.

Supposons qu'ils se trouvent aujourd'hui parmi nous. Et demandons-leur de bien vouloir se prêter à une interview. Sur quel sujet ? Peu importe. Mettons : sur une comparaison entre le christianisme d'aujourd'hui et celui d'autrefois et sur les perspectives d'avenir de la religion chrétienne dans le monde.

C'est un sujet sur lequel M. Lenombre s'est fait une opinion bien arrêtée. Une opinion, comme il se doit, dûment étayée sur des renseignements statistiques, sur des rétroprojections numériques et sur des calculs prévisionnels.

Tout en reconnaissant, chiffres en main, qu'il y a des secteurs dont l'évolution fut favorable, M. Lenombre est pessimiste. Il ne tarit pas en détails alarmants sur l'apparition de zones de missions en plein pays de chrétienté, sur la déchristianisation des classes laborieuses, sur l'inefficacité des anciennes formules d'apostolat, sur la matérialisation croissante de la civilisation moderne. Et, plus encore, sur le décalage progressif que le simple jeu de la balance naturelle est en voie de produire entre l'augmentation numérique de la population dans

les pays chrétiens et dans les autres. Il est vrai qu'il y a l'Amérique Latine : mais là, c'est une relève sacerdotale suffisamment nombreuse qui ne se fait pas.

En fin de compte, il finit par se demander si nous ne sommes pas à la veille de cette période eschatologique marquée par le retour du Christ, dont l'Evangéliste se demandait s'il retrouverait encore la foi sur la terre. (Pour M. Lenombre, bien entendu, « la foi » cela signifie une certaine quantité de croyants).

— « Que viennent faire ici tous ces chiffres ? » objecte M. Lavaleur. « La foi au Christ est un don rebelle à toute arithmétique. Tous ces calculs sont parfaitement déplacés, hors de propos. Vous raisonnez comme un directeur de société qui s'efforce de dresser son bilan des profits et pertes. Et vous semblez ignorer que, le vrai bilan, Dieu seul le connaît. Ce qui importe, après tout, ce n'est pas qu'il y ait beaucoup de chrétiens, de plus en plus de chrétiens ; qu'il y ait beaucoup de prêtres, de plus en plus de prêtres. Ce qui importe, c'est que ces chrétiens, ces prêtres, soient bons, et toujours meilleurs. Et cela, ce n'est pas une question de chiffres ! »

C'est tout juste si M. Lavaleur ne reproche pas à M. Lenombre d'être lui-même un bien piètre chrétien, puisqu'il semble avoir si peu le sens de ce qui constitue l'essentiel du christianisme.

Un dialogue qui s'engage sur un tel terrain, en partant d'une double optique aussi irréductible, offre bien des chances de rester un dialogue de sourds.

Et pourtant, M. Lenombre et M. Lavaleur, peuvent avoir raison l'un et l'autre.

Il est trop évident que la quantité ne donne pas tout. Dans aucun domaine, d'ailleurs. Et sûrement pas dans un domaine dont l'essentiel transcende le niveau des poids et mesures. Ceux qui s'occupent des situations religieuses, de celles d'aujourd'hui comme de celles du passé, font bien de ne jamais perdre de vue cet aspect « préternuméral » de leur objet. L'histoire religieuse, par le seul fait qu'elle est religieuse, possède une dimension que nulle statistique ne parviendra jamais à saisir. Ce serait verser dans une illusion puérile ou dans un travers professionnel que de jauger ses éléments constitutifs à l'aide des seules mesures numériques. Il est évident que la quantité ne fait pas tout, que les exigences qualitatives se situent à un niveau supérieur. De ce point de vue, il est plus important d'avoir de bons chrétiens que d'en avoir beaucoup.

Et cependant, il est tout aussi évident que, pour avoir de bons chrétiens, il faut d'abord en avoir. Qualité et quantité ne sont pas rigoureusement antinomiques. Une qualité ne peut être réalisée que dans un être existant et donc quantifiable. De ce point de vue, la première exigence est une exigence de quantité. Il faut d'abord qu'il y ait des

chrétiens. Car s'il n'y en a pas, il est impossible qu'ils soient bons. La Pallice aurait pu trouver cela.

Et il aurait pu ajouter que les adhésions internes s'expriment souvent par des attitudes externes et que celles-là sont parfaitement susceptibles d'observations quantitatives.

En fin de compte, la présence inévitable du quantitatif dans l'histoire religieuse résulte du caractère incarné de cette dernière. Toutes les réalités créées intégrées dans notre univers sont soumises à la loi du nombre et sont donc susceptibles de fournir la base d'études statistiques. Par son pôle terrestre la religion ne fait pas exception.

Toutefois, répétons-le, cette saisie du devenir religieux par une mensuration quantitative ne pourra être que partielle. Par delà toute statistique se situe l'impondérable, l'incommensurable, la présence même de Dieu par la foi, par l'espérance, par l'amour.

La valeur d'une adhésion religieuse n'est pas mesurable. On ne peut exprimer numériquement la foi, ni la charité. Et pourtant la vitalité du christianisme est parfaitement susceptible de mensuration. On ne peut la mesurer en elle-même. On peut la mesurer dans ses effets, dans des signes, dans des attitudes qu'elle inspire. On ne peut pas mesurer la culpabilité. Mais on peut mesurer les transgressions. On peut mesurer les actes, les attitudes, les comportements, les démarches. Pas les sentiments qui les inspirent, ni la présence de Dieu qui les informe. On peut mesurer le nombre de fois qu'un bienfaiteur a fait l'aumône, le nombre des bénéficiaires, la somme dépensée, la répartition des aumônes d'après toute une série de critères et ainsi de suite. On ne peut mesurer le sentiment qui a poussé le « généreux » (?) donateur.

C'est tout le problème de l'obole de la veuve. Pour la statistique, ce sont deux petites pièces de monnaie, 1/4 d'as, d'une valeur déterminable, et susceptibles d'être insérées dans une série numérique. Pour la veuve, c'est « tout ce qu'elle avait pour vivre », 100 % de sa fortune disponible et le signe d'un autre don qui s'accomplit au fond de son cœur. Et pour Dieu ?... C'est un secret, dont on ne peut dire qu'une seule chose : c'est qu'il n'a rien de statistique.